Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe

Réf: 201f06
Tel: +33 (0)3 88 41 25 60
Fax:+33 (0)3 88 41 39 11
pressunit@coe.int
internet: www.coe.int/press

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie-Monténégro
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Discours du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe au Parlement de Serbie-Monténégro

Belgrade, 06.04.2006 - « La Serbie-Monténégro a à faire un choix difficile entre un nouvel avenir et un passé recyclé » a déclaré Terry Davis, qui ne doute pas que le pays saura prendre la bonne décision.

Le Secrétaire Général a souligné l'importance de la bonne gouvernance, qui suppose « une constitution et un système de lois solides, modernes et fonctionnels, une démocratie qui fonctionne, des hommes politiques responsables, une administration efficace et un pouvoir judiciaire indépendant ».

Terry Davis a appelé à une coopération pleine et immédiate avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. « Le Conseil de l'Europe ne croit pas à la culpabilité collective pour les crimes, mais il croit en revanche à la responsabilité collective pour le bon fonctionnement de la justice et le respect dû aux victimes. Il est temps de laisser la justice faire son oeuvre puis de tourner la page. »

Evoquant le référendum prochain au Monténégro et les négociations en cours sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies concernant le futur statut du Kosovo, Terry Davis a déclaré que, quelle que soit la décision finale sur ces deux questions majeures, les Albanais, Monténégrins, Serbes et autres peuples de la région devront continuer de vivre les uns avec les autres.

« La Serbie-Monténégro fait partie de l'Europe, et l'Europe est là pour supprimer les frontières, et non pour en créer de nouvelles. Mais cela suppose un ensemble de valeurs communes et la confiance mutuelle. Ceux qui ont à coeur les intérêts authentiques des peuples construiront des ponts, et non des murs ».

Le discours intégral est disponible à l'adresse
http://www.coe.int/T/DC/Press/news/200600406_disc_sg_fr.asp

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.